Bernard, les rues Linné, Cuvier, des Fossés-Saint-Bernard, élevé sur l'emplacement de l'ancienne halle aux vins, de l'abbaye Saint-Victor et d'un grand nombre de maisons particulières, peut contenir de 175,000 à 200,000 hectolitres de vin. C'est un vaste enclos entouré de grilles ornées dans des soutènements de pierre. La façade principale, donnant sur le quai Saint-Bernard, possède quatre portes : une première à l'angle du quai et de la rue des Fossés-Saint-Bernard ; une seconde portant cette inscription : *Porte pour Paris;* la grande porte d'entrée auprès du bureau central; enfin la quatrième pour l'extérieur et les *entrepôts* fictifs. Ces portes sont ouvertes le matin à six heures et ferment le soir à la même heure.

Une grande allée plantée d'arbres et bordée de trottoirs va, côté du quai, de la rue des Fossés-Saint-Bernard à la rue Cuvier. Cette allée se continue sur les côtés, par les rues de Bourgogne et de Tourraine, jusqu'à la rue de la Côte-d'Or, parallèle à cette allée, et qui longe la butte des Eaux-de-vie. Sur les trottoirs, on aperçoit des fûts vides ou pleins, en une seule rangée, ou gerbés en second ou en troisième, des cabanes uniformément peintes en jaune, vitrees, garnies de rideaux verts, quelques-unes même embellies de jardinets avec grillages de bois verts. Toutes ces cabanes ont, au-dessus de leur porte, un numéro et le nom de leur propriétaire. Ce sont les bureaux des entrepositaires. Une circulation active de voitures et de visiteurs encombre l'allée. Des ouvriers, les manches de la chemise retroussées, les bras violets, en blouse bleue et en tablier de serge (*serpillère*), rincent les tonneaux, les vident, les bouchent ou les marquent au pinceau. D'autres prennent leur repas sur le fond d'un tonneau renversé, pendant que les patrons fument leur cigare, causent et trafiquent à voix basse entre eux. Cinq rues, avons-nous dit, partent de cette grande avenue du quai pour aboutir à la rue de la Côte-d'Or, séparant les quatre corps de bâtiment dont nous allons parler ci-après : rue de Bourgogne, rue de Champagne, rue de Bordeaux, rue du Languedoc et rue de la Tourraine. Les deux corps de bâtiment entourés, l'un par la rue de Bourgogne et la rue de Champagne, l'autre par les rues du Languedoc et de la Tourraine, sont munis d'un étage supérieur, auquel on arrive par une double rampe ascendante et descendante : ce sont les magasins de la Loire et les magasins de la Seine. Les magasins de l'Yonne et de la Marne composent les bâtiments du milieu, qui ne sont formés que d'un simple rez-de-chaussée. Disons de suite que ces titres, magasins de l'Yonne, etc., sont fictifs et ne servent à aucun des départements dénommés; ce sont tout simplement des appellations données à tel ou tel bâtiment pour éviter la confusion. Les deux magasins latéraux, Loire et Seine, sont recouverts, rez-de-chaussée et premier étage en retrait, de tuiles bombées; le pavillon supérieur est garni de vitres tout autour, et des paratonnerres surmontent chacune des constructions. A droite et à gauche du pavillon supérieur, un large quai, sur lequel se dressent les fûts. Dans ce premier étage, de longues allées traversant le pavillon et coupées par des ruelles transversales, couloirs sombres établis entre deux pans de briques, sous une voûte de bois à une grande hauteur. Dans ces panneaux de briques sont pratiquées des portes menant à des sortes de caves aériennes. Au rez-de-chaussée de ces magasins à deux étages, comme à ceux des corps de magasins de l'Yonne et de la Marne, des celliers, avec leur porte cerclée d'un grand cintre de pierre blanche, portent en lettres noires le nom du propriétaire. Tous ces blocs sont noirs, sales, enfumés ; on ne dirait qu'on a barbouillé le mortier et la chaux avec de la lie de vin. Des pavillons supérieurs, on descend dans les diverses rues par des escaliers de fer.

Longeant la rue de la Côte-d'Or dans toute sa étendue, et occupant ainsi tout le fond de l'*Entrepôt*, côté de la rue Linné, apparaît la butte des Eaux-de-vie. Une double rampe mène de chaque côté, devant et derrière, aux quais latéraux et postérieurs. Il est défendu d'y fumer. Un escalier de fer à double rampe en losange mène à la plate-forme supérieure, au haut de laquelle un employé, en perpétuelle surveillance, empêche qu'on n'emporte des eaux-de-vie pour *vivre* les vins. C'est là aussi que se trouve le *dépotoir*, où s'opèrent la vérification et le mesurage des fûts à eau-de-vie. C'est l'administration qui fait elle-même le *dépotage*, pour lequel elle prend au négociant un droit qui n'est pas fixe.

Au-dessous de la plate-forme des Eaux-de-vie, sont les caves souterraines, longs boyaux sombres, humides, à peine éclairés par de maigres becs de gaz posés à inégales distances, étoiles fumeuses pendues dans cette caverne. On voit, de temps à autre, s'agiter une ombre, celle d'un ouvrier poussant un fût; rien de fantastiquement lugubre comme ces caves; et cependant elles renferment le vin, le père des gaietés épanouies.

L'*Entrepôt* de Paris appartient à la ville, qui loue le terrain et les caves aux entrepositaires, à raison de 8 fr. par mètre pour les vins, et de 10 fr. pour les eaux-de-vie. De 1867 à 1868, le prix des loyers a doublé; et cependant, malgré cette énormité de chiffres, la Ville retire à peine 4 pour 100 de revenu, tant les frais de construction l'avaient obérée.

Au milieu de la grille donnant sur le quai Saint-Bernard s'élève le bureau général de la perception, indépendant des pavillons qui flanquent, de chaque côté, les portes d'entrée et de sortie. Les employés, au nombre de quarante environ, se composent du conservateur ou directeur de l'*Entrepôt*, chef lui-même des gardiens surveillants; des préposés à la sortie, surveillants, jugeurs et contrôleurs. Une affiche appliquée à la porte du grand bureau prévient MM. les entrepositaires, qu'ils seront poursuivis trois jours après l'échéance du semestre de leur location.

L'*Entrepôt* de Bercy est libre. Ce n'est pas, à proprement parler, un *entrepôt*; il y a là des dépôts de vins soumis à la visite de la régie comme ceux des marchands de vins en gros ou en détail. Ces magasins appartiennent à des particuliers, marchands de vins ou commissionnaires, qui y habitent. Ils ont un compte à la régie pour les entrées et les sorties; seulement, ils ne payent les droits qu'à la sortie de la marchandise vendue. L'*Entrepôt* libre de Bercy renferme presque deux fois plus de vin que le grand *entrepôt* de Paris.

ENTREPRENANT (an-tre-pre-nan) part. prés. du v. Entreprendre : *Des industriels* ENTREPRENANT *l'impossible.*

ENTREPRENANT, ANTE adj. (an-tre-pre-nan, an-te — rad. *entreprendre*). Hardi, audacieux, qui se porte aisément à des entreprises difficiles : *C'est un garçon* ENTREPRENANT, *une femme* ENTREPRENANTE. *Il suffit d'un prince faible et inappliqué, et d'un sujet puissant et* ENTREPRENANT, *pour plonger le royaume entier dans un abîme de désastres.* (Volt.) *Livrées à elles-mêmes, les institutions communales ne sauraient guère lutter contre un gouvernement* ENTREPRENANT *et fort.* (De Tocqueville.)

— Se dit d'un homme hardi auprès des femmes, en fait d'amour et de galanterie : *Vous êtes bien* ENTREPRENANT.

— Antonymes. Inactif, indolent, inerte, mou, timide.

ENTREPRENDRE v. a. ou tr. (an-tre-pran-dre — de *entre*, et de *prendre*. Se conjugue comme *prendre*). Se disposer et commencer à faire : ENTREPRENDRE *un travail.* ENTREPRENDRE *un voyage. O homme! considère d'abord ce que tu veux* ENTREPRENDRE; *examine ensuite la nature, pour voir si le fardeau que tu t'imposes est proportionné à tes forces.* (Epictète.) *Il faut toujours se croire capable des choses qu'on* ENTREPREND. (Buff.) *Si quelque société de gens de lettres veut* ENTREPRENDRE *le Dictionnaire des contradictions, je souscris pour vingt volumes in-folio.* (Volt.) *Les grands hommes* ENTREPRENNENT *de grandes choses parce qu'elles sont grandes, et les fous parce qu'ils les croient faciles.* (Vauven.) *Un homme n'est pas grand par ce qu'il* ENTREPRENDRE, *mais par ce qu'il exécute.* (Chateaub.) *Rien n'est commode comme la conception du bien sans le courage de l'*ENTREPRENDRE. (Ch. de Rémusat.) *Il faut achever ce qu'on a* ENTREPRIS. (Louis-Philippe.) *On exécute mal deux choses que l'on* ENTREPREND *à la fois.* (E. de Gir.)

— Fam. Poursuivre, attaquer, pousser, tourmenter, railler : *Si j'*ENTREPRENDS *cet homme-là, je lui ferai voir du pays.* (Lacad.) *Alexandre voulut s'affermir avant que d'*ENTREPRENDRE *son rival.* (Boss.)

— Absol. : ENTREPRENEZ *moins, exécutez davantage. Il faut* ENTREPRENDRE *quatre fois plus qu'on ne peut faire.* (De Candolle.) *Les Français sont tout feu pour* ENTREPRENDRE. (J.-J. Rouss.)

— *Entreprendre de*, Commencer à, essayer de : *L'ennemi* A ENTREPRIS DE *forcer la place. J'*ENTREPRENDS *d'écrire la guerre du Péloponnèse.* (D'Alblanc.) *Il suffit qu'une vérité soit universelle pour qu'on* ENTREPRENNE DE *l'attaquer.* (A. Martin.)

— *Entreprendre sur*, Usurper, empiéter sur : *Vous* ENTREPRENEZ SUR *mon bien. César* ENTREPRIT SUR *la liberté du peuple romain.* (Acad.) *Aussitôt qu'un homme* ENTREPRENDRA SUR *des libertés égales à la sienne, il les trouble et se trouble lui-même.* (V. Cousin.)

— Jeux. Commencer un coup : ENTREPRENDRE *la vole.* ENTREPRENDRE *le reversi.*

S'entreprendre v. pr. Etre entrepris : *Les travaux vont s'*ENTREPRENDRE *dès les premiers beaux jours.*

— Fam. Se disputer, s'attaquer, se tourmenter l'un l'autre : *Deux commères qui* S'ENTREPRENNENT.

ENTREPRENEUR, EUSE s. (an-tre-pre-neur, eu-ze — rad. *entreprendre*). Personne qui entreprend à forfait quelque ouvrage considérable, quelque fourniture importante : ENTREPRENEUR *de travaux publics. La lot range l'*ENTREPRENEUR *dans la catégorie des commerçants.* (Acad.) *Il y a pour les riches* ENTREPRENEURS *des apprentissages nécessaires ainsi que pour les ouvriers.* (Droz.) ¶ Personne qui est à la tête d'un grand établissement, qui entreprend des travaux importants, qui occupe un grand nombre d'ouvriers : *Un* ENTREPRENEUR *de diligences.*

— Par dénigr. Personne qui se livre à une industrie coupable ou ridicule : *Les* ENTREPRENEURS *de science sociale ne sont pas d'accord sur les principes.* (Proudh.)

— Par plaisant. *Entrepreneur de succès dramatiques*, Chef de claque dans les théâtres.

— **Encycl.** *Entrepreneur de travaux publics.* On désigne ainsi celui qui s'engage envers l'Etat, le département ou la commune, à exécuter un travail à forfait et pour une somme déterminée. Souvent aussi l'administration se borne à conférer à l'*entrepreneur* des avantages d'une autre nature, comme une concession, un privilége exclusif, tels que la construction d'un chemin de fer, d'un canal, d'un pont, le desséchement d'un marais, etc.

L'administration traite avec l'*entrepreneur* soit de gré à gré, soit par voie d'adjudication, soit au moyen de soumission. Ce dernier mode est préféré par l'administration. Il a pour résultat d'amener, en effet, une diminution sensible sur le prix des travaux; mais on ne doit accepter une soumission qu'après avoir pris les renseignements les plus exacts sur la capacité autant que sur la solvabilité de l'*entrepreneur*. Si l'on avait agi constamment de la sorte, bien des catastrophes auraient été évitées à des *entrepreneurs* sans expérience. L'*entrepreneur* est soumis à des clauses et conditions qui sont consignées sur le cahier des charges et qu'il doit accomplir sous peine de voir le traité résilié, de perdre l'entreprise, et même de payer des dommages et intérêts, s'il y a lieu.

Parmi ces clauses, les plus importantes sont relatives au temps et au mode de l'exécution; elles garantissent la bonne et prompte exécution des travaux, sur lesquels l'administration se réserve toujours la direction supérieure, le contrôle, ou tout au moins la surveillance.

L'*entrepreneur*, comme garantie de ses engagements, verse un cautionnement. Toutefois, on peut ne pas en exiger, surtout si les travaux à exécuter nécessitent des capitaux importants.

ENTREPRIS, ISE (an-tre-pri, i-ze) part. passé du v. Entreprendre. Que l'on a commencé à faire : *Les travaux sont* ENTREPRIS.

— Fam. Gêné dans son maintien, intimidé : *Un jeune homme tout* ENTREPRIS. ¶ Attaqué, tourmenté, raillé : *Il n'était pas agréable d'être* ENTREPRIS *par ces dames.*

ENTREPRISE s. f. (an-tre-pri-ze — rad. *entreprendre*). Action d'entreprendre quelque chose; chose que l'on entreprend : *Une grande, une haute, une glorieuse* ENTREPRISE. *Les hommes n'aiment pas généralement les* ENTREPRISES *qui présentent de grandes difficultés.* (Machiav.) *Les* ENTREPRISES *hardies, quoique malheureuses, font souvent des imitateurs.* (Volt.) *Il est peu de grandes* ENTREPRISES *où il ne faille toujours donner au hasard plus qu'il ne convient à l'homme sage.* (J.-J. Rouss.) *Les pensées du sage précèdent ses actions, et celles de l'insensé suivent ses* ENTREPRISES. (Duclos.)

A quoi bon seconder la bizarre *entreprise*
D'un jeune écervelé qui fait une sottise?
GRESSET.

— Action de faire ou de fournir quelque chose à certaines conditions, opération d'un entrepreneur : *Faire exécuter des travaux par* ENTREPRISE. *Mettre quelque chose à l'*ENTREPRISE. ¶ Grand établissement d'un service public : ENTREPRISE *des pompes funèbres.* ENTREPRISE *de roulage.*

— Violence, attentat, usurpation : *Une* ENTREPRISE *sur la prérogative royale. C'était une* ENTREPRISE *contre la liberté.*

— Pancoun. *Oiseau de grande entreprise*, Oiseau qui attaque résolûment sa proie.

— **Syn. Entreprise, dessein, plan**, etc. V. DESSEIN.

Entreprises folles (LES), ouvrage satirique en vers, de Pierre Gringoire (1505). Dans ce poème, comme dans la plupart de ses œuvres du reste, Gringoire combat les vices de tous les états et de toutes les conditions, et notamment des grands et des gens d'église. Depuis Phéton, qui « voulut brûler la terre sans le sçu de Phébus » et Satan, « ce prince d'orgueil qui, avec ses consorts, trébucha aux enfers, » l'auteur, sans nul souci d'ailleurs de la suite chronologique des événements, passe en revue tous les « fols entrepreneurs » qui lui apparaissent comme dans un songe.

Or est ainsi que, reposant la nuit,
Après que je eus prins plaisir et deduyt
D'étudier en bibles et cronicques,
Me fut advis que, environ la minuit,
Entrepreneurs faisoient en tout tel bruit
Comme suisses en guerre portant piques.
Leur prince doit appelé Lucifer.

Gringoire donne, en effet, Satan comme patron à tous les aventuriers dont il va s'élever. Nous ne le suivrons pas dans cette longue énumération; mais il y a, dans la dernière partie de l'ouvrage surtout, certaines hardiesses qui étonneront le lecteur. s'il se reporte par la pensée à l'époque de fol où elles ont été écrites. A ce titre, nous lui recommandons cette fine satire, qu'il trouvera dans les *Œuvres complètes* de Pierre Gringoire réunies pour la première fois, en 1858, par MM. d'Héricault et Montaiglon. Cette étude est intéressante à plusieurs points de vue. Le style de Gringoire n'est point dépourvu de mérite; de plus, il est souvent poète, et c'est en poète qu'il décrit ses visions. Une grande connaissance du latin forme le fond de sa langue, un peu lourde peut-être, mais nette, solide et nerveuse.

Entreprises politiques, ou *Idées d'un prince chrétien*, ouvrage de philosophie politique d'un homme d'Etat espagnol, don Diego de Saavedra Fajardo (1640). L'éducation du prince, la bonne direction à donner, dès son enfance, à ses idées et à son caractère, paraissaient être une grave affaire aux hommes d'Etat et aux moralistes du XVE, du XVIE et du XVIIe siècle, comme si les princes, suivant un mot célèbre, avaient jamais appris quelque chose à une autre école que celle de l'adversité. Combien compte-t-on de princes qui, bien dirigés dans leur jeunesse, aient fait le bonheur des peuples? Bossuet lui-même parvint-il à faire quelque chose du grand Dauphin? C'est pour un prince, l'infant Balthazar, fils de Philippe II, que Saavedra Fajardo écrivit les *Entreprises politiques;* mais l'infant mourut trop jeune pour profiter des bonnes leçons qu'on lui donnait. Un autre Espagnol, Guevara, écrivit, lui aussi, une *Horloge des princes*, où il a recueilli les meilleures maximes de gouvernement et où les rois d'Espagne conservaient dans leurs cabinets, richement reliée, enfermée dans une cassette d'or. Combien l'Espagne a-t-elle eu de bons rois? Tous ces livres tendent à faire du souverain un Marc-Aurèle, un sage couronné. On ne les lit guère. Machiavel, ayant sous les yeux la perversité profonde de son temps, aspirant à donner à l'Italie l'unité qu'elle rêve depuis des siècles, et ne voyant de salut pour elle, au milieu de ses factions infinies, que sous la main ferme d'un tyran, fût-ce un César Borgia, rêve un idéal de prince pour qui tous les moyens soient bons, pourvu qu'ils réussissent. Les *Idées* de Saavedra, qui ne brillent sous cesse, qui ne le relit sans cesse, ou bien Machiavel écrivait pour son temps et non pour le nôtre.

Entre le *Prince* de Machiavel et les *Idées d'un prince chrétien*, il insinuer être conçu : *Le meurtre* et la duplicité ENTRENT *difficilement* DANS UN CŒUR *d'où la vérité ne saurait naître.* (Mass.) *La calomnie* ENTRE *très-aisément* DANS UN CŒUR *né jaloux et soupçonneux.* (Volt.) *Il y a des moments où la pensée de Dieu force les dîmes et* Y ENTRENT *violemment.* (Lamart.) *L'Eglise libre dans l'Etat libre est un de ces mots qui* ENTRENT DANS L'AME *et qui portent avec eux une révolution.* (E. Laboulaye.) *Le premier amour qui* ENTRE DANS LE CŒUR *est le dernier qui sorte de la mémoire.* (Petit-Senn.)

De pareils sentiments n'*entrent* pas *dans mon dme.*
REGNARD.

— *Cela entre comme dans du beurre*, Cela entre très-aisément, sans aucun effort.

— *Faire entrer*, Inviter à entrer, introduire : FAIRE ENTRER *les invités.* ¶ Insérer, enfoncer : FAIRE ENTRER *une clef dans la serrure.* ¶ Comprendre, admettre, introduire parmi d'autres choses : FAIRE ENTRER *une clause dans un contrat. Pour composer son propre bonheur, il faut* FAIRE ENTRER *celui d'autrui.* (Boiste.) *Les annalistes de l'antiquité ne* FAISAIENT *point* ENTRER *dans leurs récits le tableau des différentes branches de l'administration.* (Chateaub.) *Tous les siècles* FONT ENTRER *dans la désuétude et dans l'oubli un certain nombre de mots.* (E. Littré.)

— *Entrer*, Etre admis à jouer, faire la cour de la partie, en remplissant certaines conditions établies en commençant : *Voulez-vous* ENTRER? *Vous payerez un jeton.* ¶ Prendre la place d'un joueur qui quitte volontairement, ou qui, ayant perdu, est obligé de se retirer en vertu des règles du jeu : *A qui est-ce d'*ENTRER? ¶ *Entrer en jeu*, Ouvrir le jeu en proposant un certain nombre de jetons.

— Fig. Prendre part à une affaire, à une discussion; parler ou agir à son tour.

— v. a. ou tr. Porter, pousser dedans : ENTRER *la boîte.* ENTRONS *la voiture dans cette auberge là-bas.* (Balz.)

— Mar. *Entrer un navire*, Le conduire dans le port, dans la rade : *La marée nous* ENTRA *au port.*

— **Antonymes.** Evacuer, sortir.

— Impersonnellem. : *Combien* ENTRE-T-IL *de litres dans ce tonneau?* IL ENTRE *cinq cents bouteilles dans ma cave.* IL ENTRE *trop de digitale dans cette potion.* IL ENTRE *onze mètres d'étoffe dans cette robe.* IL N'EST PAS ENTRÉ *dans ma pensée de vous faire de la peine. Il n'y a pas de succès si bien mérité où il n'*ENTRE *encore du bonheur.* (Fonten.) *L'amour est la passion où* IL ENTRE *le moins d'égoïsme.* (Mme de Staël.) IL ENTRE *dans la composition de tout bonheur l'idée de l'avoir mérité.* (J. Joubert.) IL ENTRE *toujours un peu d'amour dans la haine d'une femme.* (A. d'Houdetot.)

— **Allus. litt. Tant de fiel entre-t-il dans l'âme des dévots?** V. TANTÆNE ANIMIS CŒLESTIBUS IRÆ?

ENTRE-RIOS, c'est-à-dire *Entre rivière*, un des quatorze Etats qui forment la confédération Argentine, borné au N. par l'Etat de Corrientes, à l'E. par la république de l'Uruguay, au S. par l'Etat de Buenos-Ayres, et à l'O. par l'Etat de Santa-Fé, dont le sépare le Rio Parana. Ch.-l., Parana. Superficie, 82,904 kilom. carrés; 80,000 hab. Le sol de ce pays est plat, fertile, très-bien arrosé et très-propre à l'agriculture; mais l'éducation du bétail et des chevaux fait presque l'unique occupation des habitants. Le Gualeguay, affluent du Parana, est le principal cours d'eau de l'intérieur du pays, arrosé à l'E. par l'Uruguay et l'O. par le Parana.

Dans la partie méridionale se trouve une grande plaine d'alluvion, sujette à des inondations annuelles. Le climat est doux et salubre. Il ne s'y produit jamais de variations soudaines de température, et la gelée y est presque inconnue. De vastes troupeaux de chevaux et de bestiaux vaguent dans les prairies. Les principales ressources de l'Etat proviennent de l'exportation des cuirs, des cornes, du suif et du bœuf salé. Les villes importantes sont : Parana, Ybicuy et Concepcion de la China.

ENTRES (Joseph-Othon), sculpteur allemand, né à Furth en 1805. Il étudia son art à l'Académie de Munich et se consacra ensuite au genre religieux, dans lequel il s'est placé à un rang éminent, non-seulement par ses œuvres en marbre, en pierre et en bronze, mais encore par ses sculptures sur bois. On cite comme ses productions les plus remarquables : le bas-relief en fonte du maître-autel de la cathédrale de Munich, représentant la *Sainte Cène;* le *Christ priant*, statue colossale pour la montagne de Calvaria à Toelz; la chaire de l'église de Sainte-Marie Auxiliatrice dans le faubourg d'Au, à Munich; le *Crucifix* de l'église Saint-Jacques, à Landshut, pièce de bois sculpté haute de près de 3 mètres, etc.

ENTRE-SOL s. m. Archit. Logement peu élevé de plafond, pris sur la hauteur d'un étage, et le plus souvent sur la hauteur du rez-de-chaussée : *Habiter l'*ENTRE-SOL. *Préférer les* ENTRE-SOL *aux autres étages.*

ENTRETENEUR s. m. (an-tre-te-neur — rad. *entretenir*). Celui qui pourvoit à toutes les dépenses d'une maîtresse : *Un* ENTRETENEUR *de filles. L'*ENTRETENEUR *étant considéré comme le mari, celui qui ne paye pas s'appelle l'amant.* (F. Soulié.)

ENTRETENIR v. a. ou tr. (an-tre-te-nir — V. l'étym. à la partie encycl. Se conjugue comme *tenir*). Tenir en bon état : ENTRETENIR *un bâtiment.* ENTRETENIR *un chemin.* ENTRETENIR *les chaussées.*

— Maintenir dans le même état, rendre durable : ENTRETENIR *l'union entre les peuples. Il faut* ENTRETENIR *la vigueur du corps pour conserver celle de l'esprit.* (Vauven.) *La taxe des pauvres* ENTRETIENT *la mendicité.* (Mme de Stael.) *Etablissez l'ordre, l'habitude* l'ENTRETIENDRA. (Lévis.) *C'est la cherté de l'argent et des capitaux qui* ENTRETIENT *la misère dans notre pays.* (Proudh.) *Les damnés n'ont pour résultat que d'*ENTRETENIR *les haines de peuple à peuple.* (J. Simon).

Un songe — me devrais-je inquiéter d'un songe? —
Entretient dans mon cœur un chagrin qui le ronge.
RACINE.

Rappeler nos malheurs, c'est les *entretenir;*
L'oubli seul du passé garantit l'avenir.
VIENNET.

¶ Avoir d'une manière suivie : ENTRETENIR *des rapports, des relations d'amitié avec quelqu'un.* ENTRETENIR *une correspondance.* ENTRETENIR *des intelligences avec les ennemis.* ¶ Nourrir, faire durer en soi : ENTRETENIR *ses pensées, ses rêveries.* ¶ Maintenir dans les mêmes dispositions d'esprit : *Je m'efforcerai de l'*ENTRETENIR *dans ces sentiments.*

— Particulièrem. Fournir des choses nécessaires à la subsistance : ENTRETENIR *une armée.* ENTRETENIR *sa fille en pension. Les princes* ENTRETIENNENT *toujours des bouffons auprès d'eux.* (Volt.) *Sous Auguste et sous Tibère, l'empire* ENTRETENAIT *vingt-cinq légions.* (Chateaub.) ¶ En parlant d'une maîtresse, Pourvoir à ses dépenses, la faire vivre : *Les gens riches trouvent toujours de l'argent pour* ENTRETENIR *des coquines, acheter des chevaux, faire chère lie.* (E. Sue.) ¶ Fournir une chose des ressources nécessaires pour la maintenir : *Le philosophe est un tartufe qui prêche aux autres la nécessité de réprimer leurs passions pour gagner de quoi* ENTRETENIR *les siennes.* (Toussenel.)

— *Entretenir quelqu'un de*, Causer avec lui sur : N'ENTRETENEZ PAS DE *votre bonheur un homme plus malheureux que vous.* (Pythagore.) ¶ Lui faire concevoir, lui faire goûter, lui inspirer : ENTRETENIR *quelqu'un d'espérances, de belles promesses, de chimères.* ¶ Lui présenter l'image, le souvenir de : *Pour que les arts touchent l'homme, il faut qu'ils* l'ENTRETIENNENT DE LUI. (E. Scherer.)

Je hais ces vains auteurs dont la muse forcée
M'entretient de ses feux, toujours froide et glacée.
BOILEAU.

— Mar. *Entretenir un officier*, Lui compter ses services sans interruption, qu'il soit ou non employé.

— Techn. Empêcher qu'une chose se dérange, la tenir dans la même situation pendant que l'on travaille aux autres parties de l'ouvrage : ENTRETENEZ *ce bout-là, pendant que je place l'autre.* (Acad.) ¶ *Entretenir une dentelle, un ruban*, Leur laisser de l'ampleur, en les cousant, de manière qu'on puisse les tuyauter.

S'entretenir v. pr. Se conserver, être conservé dans le même état : *Il y a des femmes qui* S'ENTRETIENNENT *toujours fraîches.* (Acad.) *Il y a des arbres qui* S'ENTRETIENNENT *toujours verts.* (Acad.) *La vertu* S'ENTRETIENT *par les bons conseils.* (Fléch.) *La vigueur du corps* S'ENTRETIENT *par l'occupation physique.* (Chateaub.)

— Converser, parler, causer ensemble : S'ENTRETENIR *d'une personne, d'une chose.* S'ENTRETENIR *de propos futiles. Leibnitz* S'ENTRETENAIT *volontiers avec toute sorte de personnes.* (Fonten.) *Il est beaucoup d'idées et de mots qui ne servent de rien pour* S'ENTRETENIR *avec les autres.* (J. Joubert.) *La reine Anne ne dédaignait pas de* S'ENTRETENIR *avec son cuisinier.* (Brill.-Sav.)

— **Encycl.** Linguist. Quoiqu'il soit évident que *entretenir* vient de *entre* et de *tenir*, il semble assez difficile, au premier abord, d'apercevoir comment de cette origine on est venu à l'idée d'*entretenir* ou d'amuser. Cette expression, en effet, comme le fait judicieusement remarquer M. Max Müller, appartient à une classe assez peu nombreuse de mots qu'il est bon d'étudier un instant, afin de montrer sous combien de déguisements divers les mots se sont glissés dans la langue française à maintes et maintes reprises. Ces mots ne sont ni teutoniques, ni romans, mais forment comme un trait d'union et représentent un compromis entre ces deux familles. Ils ont une apparence latine, mais il serait impossible de les rattacher à la langue de Rome si nous ne savions pas que les hommes qui parlaient ce latin étaient des Allemands qui pensaient encore en allemand. Aujourd'hui encore, si un Allemand parle une langue étrangère, il fait des fautes que ne ferait jamais un Français, et vice-versâ. Un Allemand parlant anglais dirait facilement, par exemple : *to bring a sacrifice*, apporter au sacrifice; il ne viendrait jamais à l'idée d'un Français de se servir de cette locution. Dans ce fait, il arrive souvent qu'un Français qui parle anglais dit qu'il ne peut pas *attend any longer*, au lieu de *wait any longer*, attendre plus longtemps, oubliant que le verbe anglais *to attend* ne signifie jamais *attendre*. On a entendu des Anglais, voyageant en Allemagne, appeler dans les hôtels *waiter*, garçon, quand ils voulaient le garçon, qu'ils nommaient chez eux *waiter*; ils ont déclaré en allemand : *Ich habe einen grossen geist sie nieder zu klopfen*, traduisant mot pour mot leur phrase anglaise : *I have a great mind to knock you down*, J'ai bien envie de l'assommer; et ils ont annoncé en français : *J'ai changé mon esprit autour de cette tasse de* café, en donnant un pied de la lettre la traduction de la phrase anglaise : *I have changed my mind about this cup of coffee*, J'ai changé d'avis au sujet de, etc. On connaît l'anecdote de cet Anglais qui écrivait jadis à Fénelon : « Monseigneur, vous avez pour moi des *boyaux* de père. » Le malheureux voulait dire des *entrailles*. Il se commet sans cesse mille fautes semblables, que les grammairiens appellent des germanismes, des gallicismes ou des anglicismes, et sur lesquelles les maîtres sont constamment obligés d'appeler l'attention de leurs élèves. Or, les Germains qui vinrent se fixer en Italie et en Gaule, et qui apprirent à s'exprimer tant bien que mal en latin, n'avaient pas de maîtres qui les missent dans la bonne voie. Loin de les corriger, leurs sujets romans faisaient de leur mieux pour comprendre ce jargon latin, et il n'est pas du tout improbable qu'ils poussaient la navrée de plaire et la politesse jusqu'à répéter les fautes faites par leurs maîtres. De cette manière, les phrases qui heurtaient le plus la grammaire et le génie de la langue finissaient, après quelques temps, par avoir cours dans la langue vulgaire. Aucun Romain n'aurait certainement exprimé l'idée d'*entretenir* ou d'*amuser* par *interienere* : ce mot eût été dépourvu de sens pour César ou Cicéron; mais les Germains étaient habitués à leurs expressions idiomatiques *unterhalten*, *unterhaltung*, et quand ils durent se faire comprendre en latin, ils reprirent *unter* par *inter*, *halten* par *tenere*, et ainsi fut formé l'italien *intertenere*, le français *entretenir*, mots qui n'appartiennent ni au latin ni à la langue allemande.

ENTRETENU, UE (an-tre-te-nu) part. passé du v. Entretenir. Tenu en bon état de propreté, de conservation; maintenu : *Voilà une maison bien* ENTRETENUE, *un jardin mal* ENTRETENU. *La peau ne fonctionne normalement qu'à la condition d'être* ENTRETENUE *dans un grand état de propreté.* (Mme Moulmaron.) *A Lima, la pureté de l'air est* ENTRETENUE *par les brises qui viennent des Andes.* (A. Martin.)

— Pourvu des choses nécessaires à la subsistance : *Une armée bien* ENTRETENUE. *Une famille d'orphelins* ENTRETENUE *par le frère aîné.* ¶ Se dit d'une femme dont l'amant pourvoit à toutes ses dépenses : *Il vaut mieux voir sa fille mal mariée que bien* ENTRETENUE. (Cervantes.) *L'influence des femmes* ENTRETENUES *est fatale pour la jeunesse.* (Mme Roland.) *Tous les efforts qu'on a faits récemment pour nous parer la triste idole du jour, la femme* ENTRETENUE, *ce moyen terme ignoble entre la dame galante et la fille publique, n'ont pu la rendre belle.* (Michelet.) ¶ Se dit aussi d'un homme à qui sa maîtresse fournit les moyens de subsistance.

— Blas. Se dit de plusieurs clefs et autres meubles dont les anneaux sont entrelacés : *Clugny : D'azur, à deux clefs d'or, adossées en pal et* ENTRETENUES.

— Mar. Se dit du marin qui reçoit un traitement, qu'il fasse ou non un service actif.

— Techn. Se dit d'une dentelle, d'un ru-

ban, soutenus, cousus de manière à pouvoir être tuyautés ou drapés : *Cette garniture manque de grâce, elle n'est pas assez* ENTRETENUE.

— Substantiv. Personne entretenue, nourrie par son amant ou par sa maîtresse : *C'est une* ENTRETENUE.

— **Encycl.** V. PROXÉNÈTE.

ENTRETIEN s. m. (an-tre-ti-ain — rad. *entretenir*). Soin qu'on prend de maintenir une chose en état; dépense qu'on y consacre : *L'*ENTRETIEN *d'un édifice. Cette route est d'un grand* ENTRETIEN. *Les communes sont chargées de l'*ENTRETIEN *des chemins vicinaux.* (M. de Dombasle.)

— Ensemble des choses nécessaires pour la subsistance et les autres besoins de la vie : *L'*ENTRETIEN *de sa famille lui coûte excessivement. Il a soumissionné pour avoir l'*ENTRETIEN *de la garnison. Sous les Césars, l'unité, c'était l'autocratie prétorienne, le pillage des provisions, l'*ENTRETIEN *gratuit de la plèbe de Rome.* (Proudh.) ‖ Ce qui est nécessaire à l'habillement : *Il dépense beaucoup pour l'*ENTRETIEN *de ses filles.*

— Conversation; paroles échangées entre deux ou plusieurs personnes : ENTRETIEN *familier.* ENTRETIEN *sérieux. Avoir ensemble un long* ENTRETIEN. *Les mauvais* ENTRETIENS *corrompent les bonnes mœurs.* (St Jérôme.) *Celui qui sort de votre* ENTRETIEN *content de soi et de son esprit l'est de vous parfaitement.* (La Bruy.) *Dans l'*ENTRETIEN, *il faut avoir la vue de profiter aux autres et de profiter des autres.* (Nicole.) *En Angleterre, les femmes ne se mêlent jamais aux* ENTRETIENS *à voix haute.* (Mme de Staël.)

Semez vos *entretiens* de fleurs toujours nouvelles.
VOLTAIRE.

Le libre épanchement de l'esprit et du cœur,
Voilà des *entretiens* la première douceur.
DELILLE.

... Les plus doux instants, pour deux amants heu-[reux,
Ce sont les *entretiens* d'une nuit d'insomnie.
A. DE MUSSET.

Les doctes *entretiens* ne font pas mon affaire,
Et j'aime mieux n'avoir que de communs propos,
Que de me tourmenter pour dire des bons mots.
MOLIÈRE.

‖ Sujet de la conversation : *La littérature est notre* ENTRETIEN *ordinaire. Vous êtes notre unique* ENTRETIEN.

— Ascét. *Entretiens spirituels*, Discours, ouvrages de piété faits pour les ecclésiastiques et les personnes dévotes.

— Antiq. Titre de certaines discussions philosophiques, dialogue par lequel le maître enseignait ses disciples : *Les* ENTRETIENS *de Socrate. Les* ENTRETIENS *du Portique.*

— Administr. *Entretien simple*, Travail qui a pour objet la réparation d'une chaussée pavée, en se bornant à relever les pavés et à remplacer ceux qui sont hors de service. ‖ *Entretien courant*, Travaux ordinaires, qui s'exécutent annuellement dans les attributions des ponts et chaussées, du génie et de l'artillerie.

— **Syn. Entretien, colloque, conférence,** etc. V. COLLOQUE.

Entretiens (LES), de Guez de Balzac (1657). Recueil de dissertations adressées, sous la forme épistolaire, par celui que l'on a appelé le grand Balzac, à quelques-uns de ses amis, et mises en ordre par l'un d'eux, Girard, archidiacre à Angoulême, sur l'ordre du marquis de Montausier. Dans ce choix de morceaux, fait avec soin, celui que l'on reconnaissait dans la première moitié du XVIIe siècle pour l'arbitre des élégances, l'autorité suprême en matière de goût et de bon langage, justifie pleinement sa réputation. Il y a des pages si solidement écrites que le style n'en a pas vieilli; Balzac s'y montre véritablement un styliste et un maître. En lisant ce recueil, fort instructif, non-seulement on se rend compte du progrès immense que son auteur fit faire, en prêchant d'exemple, à la prose française, mais on juge aussi de son érudition, de ses lectures, de son goût pour l'antiquité. Il disserte agréablement sur des passages de Florus et de Pétrone; il examine s'il faut mettre un point d'interrogation à tel passage de Térence; il déterre des fragments de poëtes inconnus; il fait lui-même de fort bons vers latins. Ses jugements sur Montaigne, sur Malherbe, sont excellents. La plus grande partie de ses dissertations contiennent ses réponses à des difficultés de grammaire et de style, qu'on lui soumet comme à un casuiste. « On lui envoie, dit-il assez dédaigneusement, du français de Castelnaudary, des vers de Basse-Bretagne, du latin de Gothie et de Vandalie, de la raillerie de Bruscambille et de Turlupin. » Il lui faut répondre à tout cela, donner son jugement; il le donne et s'en amuse, et toujours dans ce style délicat, recherché, à périodes bien coupées, cadencées et métriques, pour ainsi dire, comme des strophes, qui faisait le bonheur des lettrés du temps. On y trouverait à apprendre encore de nos jours. « Je croirai, dit son éditeur, le P. Girard, que toute la France sera satisfaite des *Entretiens* de M. de Balzac, s'ils plaisent à l'hôtel de Rambouillet. » C'est en effet dans le goût précieux mis à la mode dans ce fameux hôtel, que sont écrits presque tous ces *Entretiens*; mais chez Balzac l'affectation est loin d'être outrée, et le culte de la période, la recherche de l'antithèse, n'excluent ni la finesse de l'expression, ni l'ingéniosité de la pensée; il excelle surtout dans l'art d'enchâsser, au milieu de graves périodes, les expressions les plus familières, auxquelles il donne par le voisinage une saveur nouvelle. Eplucheur de mots comme Malherbe, il a plus d'enjouement dans l'esprit, plus de sonorité dans la phrase, et ses *Entretiens* méritent d'être étudiés par quiconque a le souci et la curiosité du style.

Entretiens sur la pluralité des mondes, par Fontenelle (1686). Cet ouvrage est une production véritablement originale. L'auteur s'est proposé de vulgariser une science abstraite, d'initier les profanes aux secrets de la voûte céleste, d'expliquer enfin les lois de l'astronomie, ou plutôt de populariser la philosophie de Descartes, dans les cercles et les salons, sous un air d'agrément que la science ne connaissait pas. Ce sont les vérités de Copernic présentées sous une enveloppe à la Scudéri. Fontenelle, en ses *Entretiens*, se suppose à la campagne après souper, dans un parc, avec une belle marquise. La conversation tombe sur les étoiles; la marquise en vient à demander des explications astronomiques. Fontenelle fait semblant de vouloir parler d'autre chose. « Non, répliquai-je, il ne me sera point reproché que dans un bois, à dix heures du soir, j'aie parlé de philosophie à la plus aimable personne que je connaisse. Cherchez ailleurs vos philosophes. » Malgré tout, cette dissertation galante, à laquelle il a fait mine de vouloir se soustraire, commence et se continue dans une suite d'entretiens. Dès la première soirée, Fontenelle, voulant expliquer à la marquise le secret des rouages et des contre-poids de la nature, compare le grand spectacle du monde physique à celui de l'Opéra. Le philosophe qui cherche les causes est comme le machiniste assis au parterre de l'Opéra, et qui tenterait de se rendre compte des effets extraordinaires de la mise en scène. Fontenelle arrive ainsi à parler des principaux systèmes cosmiques qui ont été tour à tour proposés par les philosophes. Il expose si clairement la succession naturelle de ces erreurs, que l'on comprend la nécessité de ces illusions provisoires, en même temps qu'on s'en détache. Quand il en vient à l'astronomie en particulier, à la question de savoir si c'est la terre qui est le centre autour duquel tourne l'univers, ou si c'est elle au contraire qui décrit une révolution dans l'espace, il trouve des comparaisons sensibles, insinuantes, qui conduisent sans fatigue au point exact et vrai. « Il faut que vous remarquiez, s'il vous plaît, que nous sommes tous faits naturellement comme un certain fou athénien, dont vous avez entendu parler, qui s'était mis dans la fantaisie que tous les vaisseaux qui abordaient au port de Pirée lui appartenaient. Notre folie, à nous autres, est de croire aussi que toute la nature, sans exception, est destinée à nos usages, et, quand on demande à nos philosophes à quoi sert ce nombre prodigieux d'étoiles fixes, dont une petite partie suffirait pour faire ce qu'elles font toutes, ils vous répondent froidement qu'elles servent à leur réjouir la vue. » En parlant de l'ordonnance céleste, Fontenelle n'a point de ces conceptions majestueuses, de ces expressions élevées qui se mettent en quelque sorte à la hauteur du sujet. Ses images rapetissent le point de vue; il se sert d'un microscope, et non d'un télescope. Le principe essentiel de la nature est qu'elle fait toutes choses avec le moins de frais possible; Fontenelle dira qu'elle use d'une *épargne* extraordinaire dans son *grand ménage*. Il n'est donc point poëte; mais c'est un esprit ferme et sérieux, qui s'attache à la vérité positive; c'est un adversaire calme et patient de l'ignorance et de la sottise, audacieux et intraitable, malgré sa froideur et sa frivolité apparentes. Il se rend très-bien compte du progrès qui marche à la suite du monde moderne, du génie propre à l'Europe, dont il est lui-même un organe et un instrument. Ce génie européen est celui de la méthode, de l'analyse, de l'examen, du doute scientifique, qui s'étend à tous les ordres de sujets; il croit que c'est à Descartes qu'on en doit la découverte et l'usage, et il pense qu'il s'agit de le mieux appliquer encore qu'il ne l'a fait.

Les *Entretiens sur la pluralité des mondes* sont restés comme le principal titre littéraire de Fontenelle. C'est l'ouvrage où brillent à leur plus haut point les qualités qui le caractérisent : le talent de tempérer le sérieux de l'instruction par un ingénieux badinage, de conduire ses lecteurs, par un détour insensible, à des vues étendues et profondes; de rendre accessibles les pensées fortes et ingénieuses par une forme familière, de faire d'une objection philosophique un bon mot, et d'une solution savante un compliment plein de grâce. Tous les critiques s'accordent sur ce point : « A l'égard de sa manière (car il en a une), dit Thomas, la finesse et la grâce y dominent, comme on sait, bien plus que la force. Il n'est point éloquent, ne doit et ne veut point l'être; mais il attache et il plaît. D'autres relèvent les choses communes par des expressions nobles; lui, presque toujours, peint les grandes choses sous des images familières. Cette manière peut être critiquée; mais elle est piquante. D'abord, elle donne le plaisir de la surprise, par le contraste et par les nouveaux rapports qu'elle découvre; ensuite, on aime à voir un homme qui n'est pas étonné des grandes choses : ce point de vue semble nous agrandir. » Après avoir réclamé l'indulgence des censeurs, au nom des agréments propres au genre et au goût de l'écrivain, Garat fait cette observation : « Tous ces défauts, qui lui ont été reprochés avec tant de dureté, appartiennent moins encore sans doute au goût de Fontenelle qu'à sa complaisance pour le goût d'une nation qui aime trop peut-être jusqu'aux abus de l'esprit... Ce n'est là ni son talent ni son art; c'est son artifice, ou plutôt la politique de son style, comme le disait assez plaisamment un de ses ennemis; et c'est en partie avec cette politique qu'il a fait une si grande révolution dans les lettres, dans les sciences et dans le monde. »

« Pascal, dit M. Sainte-Beuve, sentait avec tressaillement, avec effroi, la majesté et l'immensité de la nature, quand Fontenelle semble n'en épier que l'adresse. Cet homme-ci n'a point en lui cette géométrie idéale et céleste que conçoivent un Pascal, un Dante, un Milton, ou même un Buffon; il ne l'a pas et il ne s'en doute pas; il amincit le ciel en l'expliquant. Tout cela est vrai, et pourtant il est un point par lequel Fontenelle va reprendre aussitôt sa revanche sur Pascal lui-même; car, dans cette vue admirablement sentie et embrassée tant au physique qu'au moral, Pascal, à un endroit, a corrigé lui-même sa phrase, l'a rétractée et altérée pour faire tourner le soleil autour de la terre et non la terre autour du soleil. Ce grand esprit, atteint en ceci d'un reste de superstition, recule devant la vérité de Copernic et laisse indécise la balance. Si inférieur à Pascal comme imagination et comme âme, et dans un rapport qu'on dirait incommensurable avec lui (nous sommes en style de géomètre), Fontenelle, à titre d'esprit libre et dégagé, d'esprit net, impartial et étendu, reprend lentement ses avantages, et, sur la fin de ce siècle de grandeur, mais certes aussi d'illusion et de timidité majestueuse, il ose voir en réalité et exprimer en douceur les vérités naturelles telles qu'elles sont. Là est son originalité, là est sa gloire. »

« Ce livre, dit enfin Voltaire, fut le premier exemple de l'art délicat de répandre des grâces jusque sur la philosophie. »

Entretiens mémorables de Socrate, par Xénophon. V. SOCRATE.

Entretiens d'Epictete. V. EPICTÈTE.

Entretiens de Pascal avec M. de Sacy sur Epictète et Montaigne. V. PASCAL.

Entretiens sur la métaphysique et sur la religion, par Malebranche. V. MÉTAPHYSIQUE.

Entretiens sur Phocion, par Mably. V. PHOCION.

Entretiens ou **Conversations** de Gœthe et d'Eckermann. V. GŒTHE.

Entretiens littéraires, ou **Cours familier de littérature**, par Lamartine. V. LITTÉRATURE.

ENTRETOILE s. f. (an-tre-toi-le — de *entre*, et *toile*). Techn. Réseau ou ornement de dentelle placé entre deux bandes de toile pour servir d'ornement.

ENTRETOISE s. f. (an-tre-toi-ze — de *entre*, et *toise*). Techn. Pièce de bois ou de fer qui se met en travers, entre deux autres, pour les fortifier ou pour les lier ensemble : *Les* ENTRETOISES *d'un affût, d'un wagon.*

ENTREVAILS, ancien petit pays de France, dans le Roussillon, compris aujourd'hui dans le département des Pyrénées-Orientales; les localités principales étaient Thuès-Entrevails et Entrevails.

ENTREVAUX, en latin *Intervalles*, bourg de France (Basses-Alpes), ch.-l. de cant., arrond. et à 38 kilom. N.-E. de Castellane, sur la rive gauche du Var, dominé par un rocher qui porte une citadelle; pop. aggl. 750 hab. — pop. tot. 1,461 hab. Ancien évêché; place de guerre. Fabriques de draps; récolte et commerce de blé, huile, vin, fruits et légumes. Entrevaux est situé au fond d'un gouffre immense et dominé par de hautes montagnes. L'église, du XVIe siècle, est décorée intérieurement suivant le goût italien. Le fort commande le bourg du côté du nord.

ENTRE-VOIE s. f. Chem. de fer. Espace compris entre deux voies parallèles : *La largeur des* ENTRE-VOIES *varie d'un mètre à deux mètres cinquante centimètres sur les railways français.* ‖ Couche de sable ou de gravier dont on recouvre la chaussée sur laquelle doit être posé un chemin de fer.

— **Encycl.** On détermine la largeur de l'*entre-voie* de manière que, deux convois marchant en sens contraire venant à se croiser, il reste entre les caisses des voitures un espace libre assez grand pour que les marche-pieds ne puissent se choquer, ni les voyageurs se blesser en sortant la tête par la portière. Sur la plupart des chemins de fer français et belges, l'*entre-voie* a 1m,80; sur le chemin de Londres à Birmingham, elle a 1m,92; sur celui de Bristol, 1m,87; sur les chemins du Midi, 1m,86; sur celui de Lyon, 2m,20; sur celui de Bruxelles à Mons, 2m,50. Sur les nouvelles lignes que l'on construit aujourd'hui, on adopte une largeur d'*entre-voie* de 2 mèt. à 2m,20, afin de pouvoir augmenter la largeur des caisses des voitures et établir au dehors des galeries de service.

ENTREVOIR v. a. ou tr. (an-tre-voir — de *entre*, et *voir*. Se conjugue comme *voir*). Voir imparfaitement, ne pas bien distinguer : ENTREVOIR *quelque chose dans l'obscurité, à travers le brouillard. On* ENTREVOYAIT *un navire dans l'éloignement.* ‖ Voir très-peu de temps, seulement en passant : *Nous n'avons fait que l'*ENTREVOIR; *il est reparti pour Bruxelles.*

— Fig. Connaître, deviner vaguement, soupçonner : *J'AI* ENTREVU *vos projets. J'*ENTREVOIS *la vérité. Il n'a pas laissé* ENTREVOIR *sa pensée. La vérité est une beauté sauvage qui s'enfuit dès qu'on commence à l'*ENTREVOIR. (Mme Bachellery.) *Quiconque* ENTREVOIT *seulement la possibilité d'une faute doit s'abstenir.* (V. Parisot.) *C'est toujours la faute d'une femme quand un homme ose lui laisser* ENTREVOIR *ses sentiments.* (Mme de Genlis.) *Le cœur préfère souvent l'illusion qu'il caresse à la vérité qu'il* ENTREVOIT. (La Rochef.-Doud.) ‖ Prévoir, pressentir confusément : *J'*ENTREVOIS *de sérieux obstacles. Notre âme se réjouit d'*ENTREVOIR *la céleste patrie et s'afflige d'en être exilée.* (B. de St-P.) *Apprendre, c'est* ENTREVOIR. (E. Alletz.)

Tant que nous respirons, le ciel à nos alarmes
D'un bonheur quel qu'il soit laisse *entrevoir* les [charmes.
DUCIS.

ENTREVOUS s. m. (an-tre-vou — de *entre*, et de *voussure*). Constr. Intervalle d'une solive à une autre dans un plancher. ‖ Espace garni de plâtre entre les poteaux d'une cloison.

— Techn. Planche propre à faire des panneaux.

ENTREVOÛTÉ, ÉE (an-tre-voû-té) part. passé du v. Entrevoûter : *Cloison* ENTREVOÛTÉE.

ENTREVOÛTER v. a. ou tr. (an-tre-voû-té — rad. *entrevous*). Constr. Garnir de plâtre les entrevous : ENTREVOÛTER *une cloison.*

ENTREVU, UE (an-tre-vu) part. passé du v. Entrevoir. Vu à peine, mal distingué : *Une chose* ENTREVUE *dans l'éloignement, dans l'obscurité. Il suffit d'un sourire* ENTREVU *là-bas, sous un chapeau de crêpe blanc, pour que l'âme entre dans le palais des rêves.* (V. Hugo.) *L'amour est chose si puissante, qu'*ENTREVU *par son reflet seul il enflamme tout.* (Michelet.)

ENTREVUE s. f. (an-tre-vû — de *entre*, et *vue*). Rencontre concertée entre deux ou plusieurs personnes, pour parler de certaines choses, pour traiter une affaire : *Une* ENTREVUE *prochaine. Arrêter le jour et l'heure d'une* ENTREVUE. *Demander, avoir une* ENTREVUE.

Comme entre deux rivaux la haine est naturelle,
L'*entrevue* aisément se termine en querelle.
CORNEILLE.

Entrevue de Marie de Médicis et de son fils, tableau de Rubens, musée du Louvre (no 453). Ce tableau, qui fait partie de la célèbre série de compositions dans laquelle Rubens a retracé les principaux événements de l'histoire de Marie de Médicis, est conçu d'une façon allégorique. L'artiste a supposé que la reine et son fils, après leur réconciliation, se donnent dans le ciel des témoignages d'une union sincère; autour d'eux sont représentés la Charité, pressant un enfant contre son sein, et le Gouvernement de la France, précédé du Courage, qui foudroie l'hydre de la rébellion. Cette composition, gravée par Duchange en 1709, fait partie du recueil de Landon (III, pl. 64).

Parmi les nombreuses entrevues historiques qui ont été retracées par la peinture, il nous suffira de citer les suivantes : *Entrevue de Napoléon Ier et de Pie VII dans la forêt de Fontainebleau*, peinte par Demarne et Durouy (Salon de 1808); *Entrevue de Napoléon Ier et de l'archiduc Charles d'Autriche à Stamersdorff*, le 17 décembre 1805, par Ponce Camus (Salon de 1812); *Entrevue de Napoléon Ier et du grand-duc Ferdinand d'Autriche*, en octobre 1806, par H. Lecomte; *Entrevue de Napoléon Ier et du prince primat de la Confédération du Rhin*, à Aschaffenbourg, le 2 octobre 1806, par Bourgeois et Debret (Salon de 1812); *Entrevue de Napoléon Ier et du czar Alexandre*, sur le Niemen, le 25 juin 1807, par A. Roehn (Salon de 1808); *Entrevue du général Maison et d'Ibrahim-Pacha*, à Navarin, en septembre 1828, par Ch. Langlois (Salon de 1839), etc. Ces divers tableaux figurent dans les galeries historiques de Versailles.

ENTRIMO, bourg d'Espagne, prov. et à 63 kilom. S. d'Orense, près de la frontière du Portugal et au pied de la Sierra-de-Gerez; 3,560 hab. Exportation de moutons et de chèvres.

ENTRINGEN, bourg du Wurtemberg, district de la forêt Noire, à 24 kilom. S.-E. d'Herrenberg; 1,860 hab. Manufactures de coton. Sur une colline, qui domine la ville, s'élève l'antique château de Hochentringen.

ENTRITE s. f. (an-tri-te). Géol. Nom générique des roches cristallines qui présentent une pâte renfermant des cristaux, comme les porphyres, les eurites porphyriques, etc.

ENTRITIQUE adj. (an-tri-ti-ke — du préf. *en*, et du lat. *tritus*, broyé). Minér. Se dit des roches cristallisées confusément.

ENTROPION s. m. (an-tro-pi-on — du gr. *en*, dans; *trepô*, je tourne). Chir. Renversement des paupières en dedans, vers le globe de l'œil.

— **Encycl.** L'*entropion* proprement dit est caractérisé par la déviation de tout le bord libre des paupières et surtout du cartilage tarse. Les causes de cette affection sont prédisposantes ou occasionnelles. Parmi les premières, on peut citer l'enfoncement congénital ou acquis du globe oculaire, une exubérance ou un relâchement de la peau. Dans le premier cas, il existe un espace libre plus ou moins considérable entre le globe de l'œil et la peau des paupières; de là une grande facilité au renversement en dedans. Chez les vieillards, par suite de l'amaigrissement ou de l'atrophie du tissu cellulaire palpébral, la peau devient lâche, il se forme des rides transversales qui, en vertu de leur propre poids, tendent souvent à produire un *entropion*, désigné sous le nom d'*entropion sénile*. Les causes occasionnelles peuvent être rangées en deux ordres : les unes sont traumatiques, les autres inflammatoires. Les causes traumatiques sont les plaies et les brûlures qui entraînent à leur suite la formation d'un tissu cicatriciel et la rétraction de la muqueuse palpébrale devenue dès lors trop courte par rapport à la peau. Les mêmes effets se produisent après de nombreuses cautérisations pratiquées dans le but de faire disparaître une blépharite granuleuse chronique, ou après l'ablation de certaines petites tumeurs sur la face interne des paupières. Dans ce dernier cas, l'opérateur, ayant enlevé sciemment ou sans le vouloir une trop grande partie de conjonctive, la guérison est suivie de la rétraction de la paupière en dedans. L'inflammation, qu'elle se développe après l'opération de la cataracte ou dans toute autre circonstance, est sans contredit la cause la plus fréquente de l'*entropion*. Lorsque le tissu cellulaire sous-muqueux se trouve enflammé, il se gonfle, augmente de volume, et, la muqueuse ne s'allongeant pas en proportion, le bord libre de la paupière est forcé d'obéir à la traction de la conjonctive et de se renverser de son côté. La phlegmasie peut encore produire un spasme de l'orbiculaire, et les fibres de celui-ci, en se contractant, entraîner le renversement du cartilage tarse. Enfin l'inflammation peut être chronique, accompagnée d'ulcérations plus ou moins étendues; en se cicatrisant, ces ulcérations diminuent la conjonctive, en modifient le tissu, le rétractent et le raccourcissent. L'*entropion* peut occuper indistinctement les deux paupières, soit successivement, soit en même temps; il est pourtant beaucoup plus fréquent sur la paupière inférieure que sur la paupière supérieure. Il est dit total ou partiel selon qu'il occupe tout ou partie du bord de la paupière. Enfin, on établit généralement trois degrés d'après le renversement plus ou moins prononcé. Dans le premier degré, qui est le plus commun, le cartilage tarse prend une direction à peu près horizontale, de telle sorte que les cils viennent s'appliquer verticalement sur le globe de l'œil; dans le second, le cartilage est entièrement dévié et les cils regardent en haut; dans le troisième, très-rare, mais dont Desmarres cite des cas, les cils sont enroulés dans un pli de la paupière, dont la peau vient occuper la place de la conjonctive et se mettre en contact direct avec le globe de l'œil. L'*entropion* est une affection très-facile à reconnaître. Les malades éprouvent dans l'œil la sensation d'un corps étranger, produite par la présence des cils qui irritent le globe oculaire. La conjonctive et la cornée s'enflamment. Celle-ci s'ulcère, se vascularise, se ramollit, et quelquefois même on voit se former du pus qui séjourne dans les lamelles de son tissu et entraîne la perforation de cette membrane. Dans l'*entropion aigu*, comme l'appelle Mackenzie, c'est-à-dire dans celui qui résulte d'une ophthalmie aiguë, les symptômes ne sont pas aussi terribles, et l'*entropion* disparaît souvent avec la phlegmasie qui lui avait donné naissance; mais il peut arriver, dans ce cas, un blépharospasme ou un gonflement du tissu cellulaire qui amèneront un degré d'intensité de plus dans la maladie et produiront les mêmes effets que l'*entropion* du deuxième degré. Si le spasme de la paupière est considérable, celle-ci peut enrouler les cils dans ses plis et l'irritation sera alors moins grande, parce que le contact de la peau est plus facilement supporté que celui des poils. L'*entropion* chronique présente toujours des symptômes moins intenses que l'*entropion* aigu, surtout si les paupières sont dépourvues de cils, car c'est la présence de ces derniers qui aggrave et entretient l'inflammation. Cette maladie, lorsqu'elle se développe sous l'influence d'une blépharite aiguë, disparaît ordinairement avec celle-ci; mais, passée à l'état chronique, elle persiste indéfiniment et ne peut guérir sans l'intervention d'un médecin.

Le traitement de l'*entropion* est antiphlogistique ou opératoire. Lorsque la maladie est aiguë, lorsqu'elle est produite par une ophthalmie concomitante, il faut avoir recours à tous les moyens propres à combattre la phlegmasie qui entretient l'*entropion*. Si celui-ci était déjà parvenu au second degré, que le contact des cils occasionnât des douleurs violentes, il faudrait retirer la paupière en dehors avec les doigts et la maintenir avec des bandelettes agglutinatives ou à l'aide de petites compresses placées transversalement et retenues par du taffetas d'Angleterre. On ne doit recourir à une opération chirurgicale que lorsque la maladie est à l'état chronique et que le premier traitement a déjà échoué. Tous les procédés employés pour guérir l'*entropion* sont fondés sur ce fait que la maladie est due à la disproportion de la peau et de la muqueuse, ou bien au spasme du muscle orbiculaire des paupières. On se propose donc de détruire ce spasme, de raccourcir la peau ou d'allonger la muqueuse. Le procédé le plus ancien est celui de Celse. Il consiste à mesurer la peau qu'il faut enlever, pour n'en ôter ni plus ni moins, à exciser cette même peau et à panser. Pour remplir la première indication, on fait un pli transversal avec les doigts et on l'allonge jusqu'à ce que le bord de la paupière ait pris sa position normale. On trace ensuite, avec de l'encre, deux traits, l'un supérieur et l'autre inférieur. Avec le bistouri ou les ciseaux, on enlève le lambeau circonscrit par les deux lignes, on pratique ensuite trois ou quatre points de suture entortillée, pour réunir les lèvres de la plaie sur laquelle on place des compresses mouillées d'eau froide. Velpeau et Bérard conseillent de passer les fils avant l'excision, ce qui dispense de tracer les lignes à l'encre. Cette méthode est presque toujours suivie de succès. Janson propose l'excision d'un pli vertical, qu'on opère comme dans le cas précédent; mais ce procédé, pratiqué par Lisfranc, convient plus particulièrement à l'ectropion. Segon faisait une incision cruciale en enlevant un pli transversal et un pli vertical. Cette méthode est la réunion des deux précédentes. Albucasis et Ambroise Paré employaient la cautérisation. Pour cela, ils couvraient la fente palpébrale d'un linge mouillé, afin de protéger l'œil, et passaient ensuite sur la peau une spatule rougie à blanc; il s'ensuivait une escarre et une plaie dont la cicatrisation avait pour but de rétracter la paupière et de l'entraîner en dehors. Crampton opérait de manière à obtenir l'allongement des couches internes de la paupière. Il pratiquait deux incisions verticales, l'une à droite, l'autre à gauche; il les réunissait ensuite par une troisième incision faite sur la face interne du cartilage tarse, et, au moyen de fils fixés sur le bord libre des paupières, il maintenait celles-ci en attachant les fils au front pour la paupière supérieure, à la joue pour la paupière inférieure. Saunders, après avoir disséqué la peau et la muqueuse conjonctivale, enlevait le cartilage tarse, espérant par là obtenir un redressement facile, puisque c'est surtout le cartilage qui empêche celui-ci. Enfin Schreger et Gerdy conseillent, dans les cas rebelles, d'exciser d'un seul coup toute la paupière. Dans ces derniers temps Key, Cunier et Pétrequin, pour remédier au spasme musculaire, ont pratiqué la myotomie en faisant la section sous-cutanée des fibres de l'orbiculaire.

— Art vétér. L'*entropion* se rencontre chez nos animaux domestiques; il peut exister à une seule ou aux deux paupières d'un œil ou des deux yeux; dans tous les cas, le renversement s'étend à une partie ou à la totalité de chacun des bords libres des paupières. L'*entropion* consiste en une irritation continue de la conjonctive et du globe oculaire. Un larmoiement se manifeste, une sécrétion muqueuse se produit, et, au bout d'un certain temps, la cornée devient opaque, s'ulcère, et la vision n'est plus possible. « Le traitement le plus simple, dit M. Lafosse, consiste dans l'excision de toute la partie de paupière renversée. Pour cela, après avoir marqué les limites du renversement, on saisit avec des pinces la paupière dans son centre; on la soulève en écartant le bord libre du globe, et d'un coup de ciseaux, on en fait l'ablation. » L'opération terminée, il ne reste qu'à faire quelques lotions d'eau fraîche pour arrêter l'hémorragie; la plaie se cicatrise ensuite d'elle-même, et les lésions de la cornée, consécutives à ce renversement de la paupière, guérissent spontanément dès que leur cause a disparu. On a essayé, chez les animaux, les moyens de traitement employés chez l'homme en pareil cas, mais sans en obtenir de bons résultats.

ENTR'OUVERT, ERTE part. passé du v. Entr'ouvrir : *Une porte* ENTR'OUVERTE.

Le volcan fermera ses gouffres *entr'ouverts*.
V. HUGO.

... La fleur des champs, *entr'ouverte* à l'aurore,
Voyant sur la pelouse une autre fleur éclore,
S'incline sans murmure et tombe avec la nuit.
A. DE MUSSET.

— **Art vétér.** *Cheval entr'ouvert*, Cheval qui, à la suite d'un grand effort, s'est violemment écarté les jambes de devant.

ENTR'OUVRIR v. a. ou tr. Ouvrir un peu, à demi : ENTR'OUVRIR *une porte, une fenêtre. Une fleur qui* ENTR'OUVRE *ses pétales.*

Le zéphyr à la douce haleine
Entr'ouvre la rose des bois.
TH. DE BANVILLE.

— Fig. *Entr'ouvrir la porte à*, Introduire, provoquer l'arrivée, l'apparition de : ENTR'OUVRIR LA PORTE AUX *abus, c'est l'ouvrir toute grande* AUX *révolutions.* (E. de Gir.) ‖ Pénétrer dans : *Celui qui écoute le sage* ENTR'OUVRE LA PORTE *du temple de la science.* (Max. orient.)

S'entr'ouvrir v. pr. Devenir entr'ouvert : *Aux secousses que la montagne reçoit du tonnerre et des vents, elle s'ébranle, elle* S'ENTR'OUVRE, *et de ses flancs, avec un bruit horrible, tombent de rapides torrents.* (Marmontel.) *La fleur jaune de l'œnothère pyramidale commence à* S'ENTR'OUVRIR *le soir, dans l'espace de temps que Vénus met à descendre de l'horizon.* (Chateaub.)

Laissez aux fleurs le temps de *s'entrouvrir*.
C. DELAVIGNE.

Le ciel brille d'éclairs, *s'entr'ouvre*, et parmi nous
Jette une sainte horreur qui nous rasssure tous.
RACINE.

— Fig. Devenir accessible : *Il est un âge où l'âme* S'ENTROUVRE *aux feux des passions ardentes, comme la corolle humide aux premières chaleurs du jour.* (Michon.)

ENTRY (île) ou **KAPITO**, petite île située dans le détroit de Cook (Nouvelle-Zélande); par 40°54′ de lat. S. et 174°55′ de long. E. ‖ Une des îles Madeleine, dans le golfe de Saint-Laurent, par 40°54′ de lat. N. et 61°42′ de long. O. Elle s'élève à 150 mèt. au-dessus du niveau de la mer et présente à ses extrémités N. et S. des masses de roches rougeâtres que, par un temps serein, l'on aperçoit à 40 ou 45 kilom. de distance.

ENTURE s. f. (an-tu-re — rad. *enter*). Agric. Endroit où l'on place une ente, une greffe : *Il faut faire l'*ENTURE *avant de placer l'ente.* (Acad.)

— Techn. Nom donné à des chevilles qui traversent une pièce de bois et qui sont disposées de façon à former une échelle. ‖ Nœud fait à un fil cassé, dans la fabrication des bas au métier. ‖ Opération par laquelle un armurier rapporte une pièce au bois d'un fusil. ‖ *Grande enture*, Partie de bois rapportée et collée pour former le fût et le logement du canon, depuis la capucine jusqu'à l'embouchoir. ‖ *Petite enture*, Partie rapportée s'étendant depuis la grenadière jusqu'à l'embouchoir.

ENTYCHITE s. m. (an-ti-chi-te — du gr. *entuchia*, rencontre; de *en*, dans, et *tuchê*, sort). Hist. relig. Membre d'une secte dérivant de celle de Simon le Magicien, qui admettait la promiscuité des sexes.

ENTYE s. m. (an-tî — du gr. *entuô*, j'enrichis). Entom. Genre d'insectes coléoptères tétramères de la famille des charançons, comprenant quatre espèces, qui vivent au Brésil.

ENTYLIE s. f. (an-ti-lî — du gr. *en*, dans; *tulê*, cal, durillon). Entom. Genre d'insectes hémiptères formé aux dépens des membraces, et dont l'espèce type habite la Pensylvanie : *Les* ENTYLIES *ont le prothorax foliacé.* (Chevrolat.)

ENTYPOSE s. f. (an-ti-po-ze — du gr. *entupôsis*, empreinte; de *en*, dans, et *tupos*, type). Anat. Cavité glénoïde de l'omoplate.

ÉNUCLÉATION s. f. (é-nu-klé-a-si-on — rad. *énucléer*). Chir. Mode d'extirpation qui consiste à faire une incision sur une tumeur et à la faire sortir à travers la plaie, à peu près comme un noyau qu'on chasse en pressant un fruit. ‖ Opération par laquelle on met un os à découvert.

— Pharm. Opération par laquelle on extrait d'un fruit son amande ou son noyau.

ÉNUCLÉÉ, ÉE (é-nu-klé-é) part. passé du v. Enucléer : *Une tumeur* ÉNUCLÉÉE.

ÉNUCLÉER v. a. ou tr. (é-nu-klé-é — lat. *enucleare;* du préf. *e*, et de *nucleus*, noyau). Chir. Extirper, après incision, une tumeur circonscrite. ‖ Mettre un os à nu dans une opération.

— Pharm. Extraire d'un fruit son amande ou son noyau.

— Fig. Résoudre : ENUCLÉER *un problème, une difficulté.*

ÉNUMÉRATION s. f. (é-nu-mé-ra-si-on — lat. *enumeratio;* de *enumerare*, énumérer). Action d'énumérer, de nombrer les choses les unes après les autres : *Simple* ÉNUMÉRATION. *Longue* ÉNUMÉRATION. *Faire une exacte* ÉNUMÉRATION.

— Logiq. *Enumération imparfaite*, Sophisme qui consiste, dans un dilemme, à poser une alternative que détruit une hypothèse non prévue. Telle est l'alternative : *Ou vous me croyez, ou vous ne me croyez pas*, à laquelle on peut échapper en disant : *Je doute de la vérité de ce que vous dites.*

— Rhétor. Figure par laquelle on rassemble, on passe en revue rapidement toutes les circonstances d'une action, toutes les parties d'un tout, afin de les présenter avec ordre et de manière à frapper l'esprit : *L'*ÉNUMÉRATION *des parties est un des lieux communs de la rhéthorique.* (Acad.) *On doit éviter la minutie dans l'*ÉNUMÉRATION. (Dumarsais.) ‖ Partie d'un discours qui précède la péroraison, et dans laquelle on récapitule toutes les preuves comprises dans l'argumentation.

— **Épithètes.** Longue, nombreuse, complète, totale, interminable, courte, rapide, complaisante, brillante, orgueilleuse.

— **Encycl.** Rhétor. L'*énumération* est une espèce d'amplification; elle a lieu lorsque, pour établir un fait ou une vérité, on entre dans tous les détails qui s'y rapportent, lorsqu'on réunit une foule de circonstances qui concourent au même but, lorsqu'on décrit les différents aspects d'une chose. Les historiens et les orateurs font un usage fréquent de l'*énumération;* les poëtes savent combien grand est l'effet qu'elle produit en poésie, parce qu'elle rassemble, dans un langage harmonieux, les traits les plus frappants d'un objet qu'on veut dépeindre, afin de persuader, d'émouvoir et d'entraîner l'esprit. Les *Iambes* d'Auguste Barbier renferment plusieurs beaux exemples d'*énumération*. Nous prenons parmi les moins longs, celui-ci, emprunté à l'*Idole* (1831) :

J'ai vu l'invasion à l'ombre de nos marbres
Entasser ses lourds chariots;
Je l'ai vue arracher l'écorce de nos arbres,
Pour la jeter à ses chevaux;
J'ai vu l'homme du Nord, à la lèvre farouche,
Jusqu'au sang nous meurtrir la chair,
Nous manger notre pain, et jusque dans la bouche
S'en venir respirer notre air;
J'ai vu, jeunes Français, ignobles libertines,
Nos femmes, belles d'impudeur,
Aux regards d'un Cosaque étaler leurs poitrines
Et s'enivrer de son odeur.
Eh bien! dans tous ces jours d'abaissement, de peine,
Pour tous ces outrages sans nom,
Je n'ai jamais chargé qu'un être de ma haine...
Sois maudit, ô Napoléon!

Le début des *Histoires* de Tacite offre un beau modèle d'*énumération :* « J'aborde une époque féconde en catastrophes, ensanglantée de combats, déchirée par les séditions, cruelle même durant la paix : quatre princes tombant sous le fer; trois guerres civiles, beaucoup d'étrangères, et souvent des guerres étrangères et civiles tout ensemble; des succès en Orient, des revers en Occident; l'Illyrie agitée; les Gaules chancelantes; la Bretagne entièrement conquise et bientôt délaissée; les populations des Sarmates et des Suèves levées contre nous; le Dace illustré par ses défaites et les nôtres; le Parthe lui-même prêt à courir aux armes pour un fantôme de Néron; et en Italie des calamités nouvelles ou renouvelées après une longue suite de siècles; des villes abîmées ou ensevelies sous leurs ruines, dans la partie la plus riche de la Campanie; Rome désolée par le feu, voyant consumer ses temples les plus antiques; le Capitole même brûlé par la main des citoyens; les cérémonies saintes profanées; l'adultère dans les grandes familles; la mer couverte de bannis; les rochers souillés de meurtres; des cruautés plus atroces dans Rome : noblesse, opulence, honneurs refusés ou reçus, comptés pour autant de crimes, et la vertu devenue le plus irrémissible de tous; les délateurs, dont le salaire ne révoltait pas moins que les forfaits, se partageant comme un butin sacerdoces et consulats, régissant les provinces, régnant au palais, menant tout au gré de leur caprice; la haine ou la terreur armant les esclaves contre leurs maîtres, les affranchis contre leurs patrons; enfin ceux à qui manquait un ennemi, accablés par leurs amis..... Non, jamais plus horribles calamités du peuple romain ni plus justes arrêts de la puissance divine ne prouvèrent au monde que, si les dieux ne veillent pas à notre sécurité, ils prennent soin de notre vengeance. »

La plupart des sermons ne sont que l'*énumération* des idées qui conviennent au texte choisi par le prédicateur : on peut en voir un exemple dans l'*Oraison funèbre* de la reine d'Angleterre, où Bossuet déploie son admirable éloquence : « Vous verrez dans une seule vie toutes les extrémités des choses humaines : la félicité sans bornes, aussi bien que les misères; une longue et paisible jouissance d'une des plus nobles couronnes de l'univers; tout ce que peuvent donner de plus glorieux la naissance et la grandeur accumulées sur une tête, qui ensuite est exposée à tous les outrages de la fortune; la bonne cause d'abord suivie de bons succès, et depuis, des retours soudains, des changements inouïs; la rébellion longtemps retenue, à la fin tout à fait maîtresse; nul frein à la licence; les lois abolies; la majesté violée par des attentats jusqu'alors inconnus; l'usurpation et la tyrannie sous le nom de liberté; une reine fugitive qui ne trouve aucune retraite dans trois royaumes, et à qui sa propre patrie n'est plus qu'un triste lieu d'exil; neuf voyages en mer, entrepris par une princesse malgré les tempêtes; l'Océan étonné de se voir traversé tant de fois en des appareils si divers et pour des causes si différentes; un trône indignement renversé et miraculeusement rétabli, voilà les enseignements que Dieu donne aux rois. »

Pour que l'*énumération* satisfasse à toutes les règles de l'école, elle doit être : 1° *annoncée*, c'est-à-dire que l'idée générale soit d'abord exprimée; 2° *suivie:* toute digression doit en être bannie; 3° *complète:* autrement elle retomberait dans la figure appelée *accumulation;* 4° *terminée :* l'idée générale doit revenir à la fin de l'*énumération* et lui servir de conclusion. Massillon satisfait à toutes ces exigences dans le passage suivant : « Toutes les conditions ont corrompu leurs voies; les pauvres murmurent contre la main qui les frappe; les riches oublient l'auteur de leur abondance; les grands ne semblent nés que pour eux-mêmes, et la licence paraît être le